

PAR STÉFANIE ROCHFORD, CRHA

Suite au **Rendez-vous de la Rémunération** de l'ORHRI, je vous présente un sommaire des points marquants.

Pour le Canada, l'augmentation salariale prévue, tous emplois confondus, s'élève à 2,5 %, soit .2 % de plus que 2017. ■

AUGMENTATIONS SALARIALES PRÉVUES POUR 2018 (*)

	QUÉBEC	CANADA
TOUS EMPLOIS CONFONDUS	2,5 %	2,5 %

« **Plusieurs cabinets citent que les employeurs seront prudents en ce qui a trait aux augmentations prévues pour 2018.** »

SECTEUR D'ACTIVITÉ	QUÉBEC	CANADA
Secteur Primaire (agriculture, foresterie pêches et chasse, mines, pétrole et gaz)	2,8 %	2,3 %
Fabrication	2,5 %	2,6 %
Commerce de gros et de détail	2,4 %	2,5 %
Finances, assurances et immobilier	2,5 %	2,5 %
Administrations publiques	2,3 %	2,1 %

(*) Tableau synthèse donnant la moyenne pondérée obtenue de 1941 entreprises selon les cabinets Korn Ferry Hay Group, Mercer, Morneau Shepell, Normandin Beaudry, Perrault Conseil, Saucier Conseil et Willis Tower.

CATÉGORIE D'EMPLOIS	QUÉBEC	CANADA
Haute direction, cadres supérieurs	2,5 %	2,5 %

LES ENJEUX EN RH POUR 2018

L'**attraction** et la **fidélisation** des employés spécialisés;

La capacité d'**adaptation** aux **changements**;

Le phénomène du « **blurring** » et l'**équilibre** travail/famille. ■

Selon les prévisions de Luc Vallée, Stratège en chef, VMBL:

- Un sondage indique que 50 % des entreprises veulent embaucher dans la prochaine année;
- Une croissance économique de 5% est prévue dans la grande région de Montréal, produisant une pénurie et **une rareté de la main d'œuvre spécialisée** dans les 12 prochains mois;
- L'effet de l'intelligence artificielle (IA) et de l'automatisation remplacera 9 % des emplois non spécialisés en 2018.

Selon Mercer, il y aura des **variations dans la moyenne nationale** selon les secteurs dont celui des **mines et métaux qui sera à 3 %**, suivi des secteurs de la **haute technologie** et des **sciences de la vie à 2,8 %**.

LES MILLÉNAUX

« **PCI Perrault Conseil Inc., indique que seulement 21 % des entreprises ont mis en place des initiatives afin d'attirer et de retenir cette génération.** »

- Flexibilité d'horaire de travail (85 %)
- Organisation d'évènements sociaux (55 %)
- Aménagement des lieux de travail (55 %)

Malgré le climat de prudence des entreprises lié aux augmentations, plusieurs cabinets citent une augmentation des enjeux de recrutement et dans la concurrence pour l'acquisition des talents, ainsi que dans la fidélisation des employés. ■